Acte publié et certifié exécutoire

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

Commune de Trignac

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 9 Avril 2025

DEL 20250409 18

Nombre de Conseillers

En exercice De présents De votants 29 19

L'an deux mille vingt-cinq, le neuf avril,

Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Etaient présents:

Claude AUFORT - Dominique MAHE-VINCE - Jean-Louis LELIEVRE Laurence **FREMINET** Gilles **BRIAND** Emilie CORDIER Denis Hervé MORICE Eric **MEIGNEN** ROULAND Jean-Pierre LE CROM - Laurence DUPONT - Stéphanie BURNEL Yannick Cécile OLIVIER - Marjorie GARCIA **BEAUVAIS** Thierno DIALLO - Brieg PICAULT - David PELON - Françoise HAFFRAY Alain DESMARS (départ à 20h00)

Objet :

Avis sur autorisation d'exploiter par la société Centrale Solaire Menée Lambourg

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

10 avril 2025

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Sébastien WAIRY a donné son pouvoir à Emilie CORDIER
- Myriam LEROUX a donné son pouvoir à Cécile OLIVIER
- Benoît PICHARD a donné son pouvoir à Laurence DUPONT
- Jessica NICOLAS a donné son pouvoir à Laurence FREMINET
- Didier NOUZILLEAU a donné son pouvoir à David PELON
- Alain DESMARS a donné son pouvoir à Gilles BRIAND (départ à 20h00)

Et que la convocation avait été faite le 27 mars 2025 (documents budgétaires)

Et le 2 avril 2025

Absents : Magali MACE – Cécile NICOLAS - Michel CONANEC – Aurélie LE GUNEHEC

Madame Dominique MAHE-VINCE a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Par délibération du 7 décembre 2021, la CARENE a constitué une Société par Actions Simplifiée (SAS) « Centrale solaire Menée Lambourg », au titre de sa compétence Production d'énergies renouvelables, en partenariat avec la SEM ENR44, avec une prise de participation à parité. Son objet social est la production d'électricité renouvelable par le développement, le financement et la construction, puis l'exploitation d'une centrale photovoltaïque sur le site de la Menée Lambourg.

Par arrêté préfectoral n°2025/ICPE/035 du 31 janvier 2025, une enquête publique a été ouverte en mairie de Trignac du 3 mars au 2 avril 2025, à propos du projet d'installation d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance de 7,27 MegaWatt Crête (MWc) et de ses locaux techniques occupant 8 ha sur les 21 ha de la zone, porté par la société Centrale Solaire Menée Lambourg et à la demande de dérogation d'espèces protégées.

Ce projet présente plusieurs objectifs et opportunités, comme la valorisation d'une friche dégradée sur le territoire de la commune, la contribution aux objectifs de transition énergétique de l'agglo et de la commune, l'approvisionnement d'une partie des bâtiments communaux par l'électricité solaire, tout en étant ouvert à la participation citoyenne.

L'arrêté d'ouverture d'enquête publique mentionne que le conseil municipal de Trignac et les collectivités intéressées par le projet seront appelés à donner leur avis sur cette demande d'autorisation d'exploiter présentée par la société Centrale Solaire Menée Lambourg, préalablement à la conclusion de l'enquête.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis de la commission urbanisme en date du 1er avril 2025,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE DECIDE

- **Article 1** : de donner un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter présentée par la société Centrale Solaire Menée Lambourg.
- **Article 2 :** d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de cette délibération.
- Article 3 : Autoriser le Maire ou son représentant à notifier l'avis au Préfet.

Voix pour	25
Voix contre	0
Abstentions	0

Envoyé en préfecture le 15/04/2025 - Préfet le :
Reçu en préfecture le 15/04/2025 - Préfet le :
Publié le tour en Mairie le :

ID: 044-214402109-20250409-DEL_20250409_18-DE

Pour extrait conforme Le Maire Claude AUFORT